

4.05 Contrôle des comptes clients (tiers)

Cette section permet de définir des champs obligatoires lors de l'ouverture de comptes clients (tiers). Elle garantit la qualité et la complétude des données clients avant leur utilisation dans les transactions commerciales.

Gestion des tiers		
19	Fusion de tiers : supprimer automatiquement les prix fournisseurs en doublon avant la fusion ⓘ	☐
20	Contrôle d'ouverture des comptes clients	☒
21	Rendre le champ Code client obligatoire pour l'ouverture des comptes clients	☒
22	Rendre le champ Assujetti à la TVA obligatoire pour l'ouverture des comptes clients	☐
23	Rendre le champ Numéro de TVA obligatoire pour l'ouverture des comptes clients	☒
24	Rendre le champ Code comptable obligatoire pour l'ouverture des comptes clients	☒
25	Rendre le champ Mode de règlement obligatoire pour l'ouverture des comptes clients	☒
26	Rendre le champ Condition de règlement obligatoire pour l'ouverture des comptes clients	☒
27	Rendre le champ Date de signature obligatoire pour l'ouverture des comptes clients	☐
28	Rendre le champ Siret obligatoire pour l'ouverture des comptes clients	☒
29	Rendre le champ EMail client obligatoire pour l'ouverture des comptes clients	☒
30	Rendre le champ Pays client obligatoire pour l'ouverture des comptes clients	☐
31	Rendre le champ Maison mère obligatoire pour l'ouverture des comptes clients	☐
32	Rendre le champ Contact / Adresse client obligatoire pour l'ouverture des comptes clients	☒

1.CONTRÔLE D'OUVERTURE DES COMPTES CLIENTS [Ligne 19]

Description :

Une fois activé elle permet de supprimer les prix fournisseurs du tiers absorbé qui feraient doublon (même ref_fourn + quantity + entity) avec ceux du tiers conservé.

À retenir :

En cas de doublon, ce sont les prix du tiers conservé (celui affiché à l'écran) qui sont gardés ; ceux du tiers absorbé sont supprimés définitivement. Les prix du tiers absorbé sans équivalent chez le tiers conservé sont, eux, normalement transférés par la fusion.

2.CONTRÔLE D'OUVERTURE DES COMPTES CLIENTS [Ligne 20]

Description :

Active le système de contrôle d'ouverture des comptes clients. Une fois activé, permet de rendre obligatoires certains champs **[Option15 à 26]**.

Important :

Ce paramètre est le **paramètre maître**. Si vous le désactivez, tous les contrôles des options 15 à 26 seront également désactivés, même s'ils sont individuellement activés.

Objectifs :

- Garantir la qualité des données clients
- Éviter les erreurs de facturation
- Assurer la conformité comptable
- Faciliter les relances et le recouvrement

FUNCTIONNEMENT DES CONTRÔLES

Lors de la création/modification d'un tiers :

1. L'utilisateur remplit le formulaire de création de tiers
2. Avant la validation, **InfraSWorkflow** vérifie les champs obligatoires
3. Si un champ obligatoire est vide, un message d'erreur s'affiche
4. La création/modification est bloquée jusqu'à ce que tous les champs obligatoires soient remplis

Recommandations :

- *Code client* - Identification unique **[Ligne 21]**
- *Code comptable* - Intégration comptable **[Ligne 23]**
- *Mode de règlement* - Gestion des paiements **[Ligne 24]**
- *Condition de règlement* - Échéances **[Ligne 25]**
- *E-mail* - Communication **[Ligne 26]**
- *TVA intracommunautaire* - Pour clients EU **[Ligne 21 - 22]**
- *SIRET* - Pour clients français **[Ligne 26]**
- *Maison mère* - Pour grandes structures **[Ligne 28]**

Revision #5

Created 2026-06-22 06:28:54 UTC by Fallinah

Updated 2026-09-11 08:08:05 UTC by Fallinah